

CAHIERS PÉDAGOGIQUES  
de l'Institut d'Etudes Occitanes

N° 8  
2° Trimestre  
1958-1959

*Les Langues  
de France*  
et  
**L'ÉCOLE PUBLIQUE**

•

DÉCLARATION DU  
MOUVEMENT LAIQUE DES CULTURES REGIONALES

•

PRIERE DE COMMUNIQUER LE PRESENT NUMERO  
des CAHIERS PEDAGOGIQUES à tous les Collègues de votre Ecole.

## Mouvement Laïque des Cultures Régionales

★

Fondé le 11 septembre 1958, à Uzès (Gard), au cours du VII<sup>e</sup> Stage Culturel et Pédagogique de l'Institut d'Etudes Occitanes, le M.L.C.R. rassemble en une Fédération nationale les Associations laïques qui œuvrent au maintien et au développement des Cultures régionales de France (Langues, Littératures, Arts et Traditions populaires).

Son rôle consiste à coordonner les activités communes des Associations adhérentes, à faciliter leur tâche dans les domaines de l'Enseignement, de l'Éducation populaire et des Etudes.

La Fédération, qui s'interdit toute activité autre que culturelle, entend travailler dans l'esprit de l'Enseignement Public et en accord avec celui-ci.

*Président* : R. Lafont, professeur, Nîmes ;

*Vice-Présidents* : P.-M. Mével, professeur, Brest (*Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons*) ; P. Lagarde, instituteur, Mazères (Ariège) (*Section Pédagogique de l'Institut d'Etudes Occitanes*) ;

*Secrétaire général* : R. Séguy, instituteur, Trentels (Lot-et-Garonne) ;

*Secrétaire général adjoint* : A. Keravel, instituteur, Brest ;

*Trésorière* : M.-R. Poggio, institutrice, Marseille (*Section Pédagogique de « Lou Calen », Centre culturel provençal*).

Toute la correspondance concernant le M.L.C.R. est à adresser à :  
**R. Séguy, Trentels (Lot-et-Garonne)**

Le présent numéro, publié en même temps par les « CAHIERS PÉDAGOGIQUES DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES », et par « AR FALZ », est diffusé dans les établissements d'enseignement public des régions occitane, catalane, basque et bretonne.

Les enseignants de l'I.E.O. et d'« Ar Falz » demandent aux directeurs et directrices qui recevront ce numéro de bien vouloir en donner communication à tous les collègues de leur école et, si possible, aux dirigeants d'amicales laïques, groupes de théâtre, associations post-scolaires, etc... — Merci vivement par avance.

D'autres exemplaires de la publication seront expédiés sur simple demande.

## LES LANGUES DE FRANCE ET L'ÉCOLE PUBLIQUE

Lorsque, voici maintenant plus de trois quarts de siècle, l'enseignement primaire fut rendu obligatoire, l'une des tâches fixées à l'École fut d'apprendre la langue française à tous les Français, afin de les faire participer à une culture commune.

Dans nos provinces du Midi et de Bretagne, la langue régionale était encore, à cette époque, la seule pratiquée par une partie importante de la population. Au lieu de l'utiliser pour répandre l'instruction dans les masses rurales et en particulier pour faciliter la connaissance du français, on crut devoir lui livrer une lutte sévère et tenace. Lutte tantôt directe, à coups de sanctions infamantes, tantôt insidieuse, en feignant d'ignorer l'existence du langage traditionnel ; lutte poursuivie d'ailleurs avec une égale ardeur dans l'enseignement confessionnel et dans nos écoles publiques.

Certes, on peut trouver quelque excuse à tous ceux qui ont participé à cette campagne systématique d'étouffement des langues régionales. En procédant comme ils le faisaient, bien des enseignants, outre qu'ils obéissaient aux ordres de leurs chefs, croyaient, en toute bonne foi, agir dans le sens du Progrès. Mal éclairés sur la nature véritable de nos langues, ils les accusaient volontiers de maintenir dans l'ignorance les populations qui les parlaient. Ils étaient persuadés qu'en deux ou trois générations, ces langues seraient complètement passées hors d'usage.

On peut mesurer, aujourd'hui, l'échec de cette politique de destruction : malgré tous les efforts déployés contre elles, plusieurs langues de France, comme l'occitan, le basque, le catalan, le breton, sont restées des langues

vivantes. Leur littérature, loin de déchoir, s'est élevée en qualité, a rayonné parfois hors de nos frontières.

La lutte menée contre nos langues régionales a constitué une erreur profondément regrettable, néfaste aussi bien du point de vue strictement humain que sur le plan de l'efficacité. **Aucune pédagogie digne de ce nom n'oserait soutenir qu'il est nécessaire de tuer une langue pour en enseigner une autre.**

Il est devenu urgent, pour l'École française, de réviser définitivement l'attitude d'hostilité qui a été la sienne à l'égard de nos langues et de nos cultures.

Au reste, la principale raison qui pouvait être avancée pour motiver cette attitude **ne peut plus être invoquée** : de nos jours, tous les Français comprennent, parlent, lisent et écrivent la langue nationale.

**De nouvelles perspectives pédagogiques** s'ouvrent et s'élargissent. Elles substituent de plus en plus à la vieille méthode autoritaire une attention raisonnable pour ce que tient l'enfant de son milieu vivant, pétri d'une civilisation souvent originale.

L'Enseignement français se doit de se rallier très franchement à la politique libérale adoptée depuis longtemps par les autres pays européens à l'égard de leurs cultures locales.

Un premier pas a été fait, il est vrai, dans ce sens, voici quelques années : en 1951, une loi a reconnu l'existence et l'intérêt des langues régionales françaises. Si, par la suite, des restrictions sensibles ont été apportées à l'application des mesures votées, des expériences précieuses ont cependant pu être entreprises par des maîtres de l'Enseignement public qui ont ouvert la voie à une véritable rénovation pédagogique. Les heureux résultats constatés doivent faire disparaître toute hésitation.

Le français étant devenu le ciment de l'unité nationale, une ère nouvelle est attendue : celle du bilinguisme naturel et souple des peuples évolués.

En demandant un enseignement normal de nos langues et de nos cultures, nous avons le sentiment que nous ne sommes pas les mainteneurs d'une tradition moribonde, mais des hommes modernes et soucieux de l'avenir de la civilisation française.

## CE QUE SONT LES LANGUES DE FRANCE

Qu'il nous soit permis de donner, tout d'abord, quelques définitions simples. Le principal obstacle que nous rencontrons est, dans la population française, un manque d'information linguistique, des vues erronées sur la nature et le destin des langages.

I. — **D'un point de vue statique**, les linguistes reconnaissent l'existence de **parlers** variables de village à village. Ils les enregistrent sur des atlas spéciaux. Les parlers de même souche forment des **dialectes**. Une **langue commune** est, généralement, un dialecte que les circonstances ont favorisé.

Ainsi, l'« Atlas linguistique de la France », de Gilliéron donne les formes locales d'un même mot. Ces formes correspondent aux divers parlers, eux-mêmes groupés en un certain nombre de grands dialectes (Normand, Champenois, Poitevin, etc... pour le domaine proprement français). Les dialectes constituent ce qui était au moyen âge la langue d'Oïl et qui est devenu la langue nationale sur la base du francien ou dialecte de l'Île-de-France.

On utilise assez souvent le terme de **patois**. Mais il n'est pas véritablement scientifique. Il manque de précision, de sérénité. Péjoratif, il ne fait que traduire le malaise de nos populations régionales, il est la preuve d'une censure morale et la trace d'une blessure profonde. A lui seul, il prouve que le sort fait aux langues de France est en contradiction avec ce que conseillerait une saine doctrine linguistique.

II. — **D'un point de vue dynamique et culturel**, toutes les langues tendent, sous l'action des écrivains et grammairiens, à échapper à cet état de nature, pour répondre aux besoins des civilisations. C'est ainsi que le français n'est plus dialectal dans l'écriture depuis une date ancienne, que ses parlers ne peuvent être enregistrés que dans un usage paysan de plus en plus réduit. C'est là

l'exemple le plus net d'une langue totalement centralisée et normalisée. Il n'est pas inutile de signaler que certaines langues de grande culture comme l'allemand et l'italien, s'accommodent encore d'une variété dialectale parlée ou même écrite.

Confrontées à ces définitions, le basque, le breton, le catalan et l'occitan apparaissent comme des langues originales, inassimilables au français proprement dit. Le basque est une langue sans parenté bien nette avec les autres langues du monde. Le breton, moyen d'expression quotidien d'un million de citoyens français, est une langue celtique apparentée au gaulois, au gallois, à l'irlandais. Le catalan et l'occitan sont d'origine latine et forment le centre géographique et linguistique du monde roman. L'occitan est parlé dans trente et un départements français ; le catalan, dans le département des Pyrénées-Orientales et sur un immense territoire au delà des Pyrénées (Catalogne, Baléares, Valence) ; le basque déborde, lui aussi, largement la frontière nationale. Si, oralement, ces langues présentent des variétés dialectales, c'est qu'aucun enseignement n'est venu se superposer à l'usage naturel. Leur en faire grief est un illogisme répandu, mais injuste.

L'injustice est d'autant plus grande que chacune d'elles a soutenu une grande culture et des efforts continus de normalisation dans l'écriture. L'Occitan, au moyen âge, a donné le ton à la civilisation européenne, si bien qu'il serait vain d'étudier la naissance des littératures modernes sans étudier les hautes œuvres de la littérature des pays d'Oc. Entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, il n'a jamais cessé d'être écrit, produisant des œuvres non négligeables qui ont enrichi le capital culturel français. Il a eu, enfin, au XIX<sup>e</sup> siècle, sa grande renaissance littéraire, renaissance plusieurs fois renouvelée jusqu'à nos jours.

Le catalan, à l'origine confondu avec l'occitan, s'est séparé de lui au XIII<sup>e</sup> siècle pour donner une culture originale qui a rayonné sur toute la Méditerranée occidentale. Sa renaissance du XIX<sup>e</sup> siècle a été encore plus vigoureuse que celle de l'occitan, affectant tous les domaines de l'écriture, et non seulement la création littéraire.

Le breton nous permet, comme l'occitan, d'atteindre une des grandes sources de la pensée européenne : cette

pensée des Celtes qui a tant fourni à l'art et à la sensibilité depuis le moyen âge. Lui-même écrit à date ancienne, sa renaissance littéraire, amorcée dès le début du siècle dernier, n'a cessé de se développer de nos jours.

Ainsi, ce que l'on a négligé et combattu en France, ce n'est pas seulement un ensemble naturel de parlers abandonnés à eux-mêmes, mais des langues de civilisation et des cultures d'importance européenne. Langues et cultures qui ont prouvé leur vitalité, dans le temps même qu'elles étaient attaquées, par une floraison littéraire inattendue et en gagnant une audience de plus en plus vaste à l'étranger. Privées du soutien de l'Ecole et comme mises au secret, elles ont cependant doté la France de trois ou quatre littératures supplémentaires dont se contenteraient certains Etats constitués, mais que malheureusement les Français ignorent.

ENSEIGNER LES LANGUES DE FRANCE SERAIT PLUS QU'UN ACTE DE SIMPLE JUSTICE. CE SERAIT FAIRE CESSER UN GASPILLAGE CULTUREL INADMISSIBLE.

**Ce serait aussi se mettre d'accord avec l'évolution internationale des idées.**

La Suisse, depuis longtemps, protège l'enseignement du rhéto-romanche, langue pourtant parlée par 40.000 personnes seulement ; les Pays-Bas ont admis récemment l'enseignement du frison ; la Grande-Bretagne a non seulement protégé mais encouragé l'enseignement du gallois ; les Etats Scandinaves favorisent l'enseignement du lapon ; le Danemark a organisé celui du dialecte des Iles Feroë, et, au Groënland, celui de l'eskimau, la Belgique celui du wallon. Il est inutile de rappeler que l'U.R.S.S. et les Démocraties Populaires ont fait de l'enseignement de toutes les langues parlées sur leurs territoires un véritable système. La République espagnole enseignait le basque et le catalan.

Parachevant cette évolution, l'U.N.E.S.C.O. pose le principe que toute langue a le droit d'être enseignée : « La langue maternelle est, pour chacun, le moyen naturel d'expression et l'un des premiers besoins de l'individu est de développer pleinement sa capacité d'expression. »

La France, qui fut si longtemps à l'avant-garde du progrès intellectuel, ne saurait s'attarder sur des positions périmées. C'est de la morale culturelle que le monde élabore en ce moment que nous nous réclamons pour notre part.

Il y aura bientôt un demi-siècle que Jaurès appelait l'attention des enseignants sur nos langues. Nous entendons aussi nous placer dans la meilleure tradition démocratique française (1).

Je considère toute atteinte portée à la langue maternelle d'un peuple comme une atteinte portée aux intérêts de la civilisation.

BÉBEL

(1) Voir page 17 deux extraits d'articles de Jaurès.

## POUR UNE PEDAGOGIE REGIONALE

Les termes mêmes employés par les experts de l'U.N. E.S.C.O. définissent notre premier argument pédagogique: le basque, le breton, le catalan, l'occitan ont le droit d'être enseignés en France, parce qu'ils sont langues maternelles et moyens naturels d'expression de citoyens français.

Faute de reconnaître ce droit, qu'a-t-on fait en France? On a fait trop souvent du Breton et de l'Occitan un étranger sur sa propre terre. On a développé en lui des traumatismes dont tous les pédagogues honnêtes doivent reconnaître la gravité. Une bonne part de la population française est atteinte d'un véritable complexe d'infériorité inavoué, honteux. Cette gêne psychologique entrave sa progression intellectuelle normale et retarde sa promotion sociale.

AINSI UN ENSEIGNEMENT QUI SE VEUT DEMOCRATIQUE BRIME, SANS S'EN APERCEVOIR ET JUSQUE DANS LEUR AME, LES CLASSES POPULAIRES DU PAYS.

En reconnaissant les succès de l'enseignement français, nous ne devons pas oublier cette tare qu'il porte en lui : 10 ou 15 millions de Français ont été élevés dans l'ignorance d'eux-mêmes, rougissent de parler comme ils parlent, « patois », rougissent de leurs origines.

Il faut en finir avec cette situation illégitime et cruelle. Le mot est-il trop fort? Que l'on songe à ces procédés du « symbole » et du « signal », encouragés par l'Administration au siècle dernier, et qui ne faisaient que cultiver la délation et la honte sociale.

En faisant leur juste place à l'Ecole aux Langues de France,

NOUS VOULONS REDONNER A NOS JEUNES GENS CONFIANCE EN EUX-MEMES, ET LA FIERTE DE LEUR CONDITION POPULAIRE.

Mais il y a plus. L'enseignement des Cultures régionales est capable de compléter l'enseignement français dans les perspectives qui sont les siennes depuis toujours : éducation désintéressée et large formation intellectuelle. Trop souvent nos élèves considèrent la littérature comme un monde éloigné d'eux. Connaissant une littérature régionale, ils découvriront les plus belles audaces des écrivains dans le langage de tous les jours. Ils verront que l'académisme n'est pas obligatoirement le critère d'une culture supérieure. Ils parcourront naturellement le chemin qui mène des créations populaires à la liberté souveraine du poète et du penseur. L'expérience pédagogique nous a déjà permis d'établir dans le domaine occitan et le domaine breton les preuves de ce que nous avançons ici.

Dans le cadre d'un enseignement qui serait seulement celui de la langue française, nous aurions encore notre mot à dire. L'ignorance des langues locales a nui en fait à l'apprentissage du français. Faute de définir nettement ce qui revenait à l'occitan ou au breton dans les façons vicieuses de parler le français, on n'a pu combattre efficacement les occitanismes et les bretonismes qui déparent le langage de nos élèves.

Combien de Français qui ont abandonné la langue ancestrale se maintiennent-ils dans l'usage d'un français régional, véritable bâtard du français officiel : l'enseignement des langues de France est aussi un enseignement de la correction du français.

Mais notre propos est plus vaste : en demandant l'entrée de nos langues à l'école, nous voulons introduire la comparaison constante avec le français, la gymnastique intellectuelle du passage d'une langue à l'autre. Nous savons que nous faisons naître ainsi chez l'élève un véritable flair linguistique, une perception plus précise des faits grammaticaux. Nous assouplissons son esprit en l'arrachant au monolithisme d'une seule grammaire et d'une norme dogmatique.

On voit que, loin de nous opposer au bilinguisme actuellement prôné par certains pédagogues, nous faisons du bilinguisme naturel d'une grande partie de la population française une école de formation intellectuelle. L'enseignement du breton, de l'occitan n'entre pas en compé-

tion avec l'enseignement des langues étrangères. Il le prépare plutôt, le facilite. Au surplus, il n'y a aucune incompatibilité de principe entre l'étude de nos langues culturelles, véhicules d'une civilisation à la fois intime et humaniste, et celle des langues de relations internationales. Il n'y en a pas non plus entre notre idéal et celui des défenseurs des langues internationales artificielles.

#### L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE FRANCE NE PEUT NUIRE A PERSONNE. IL EST UNE AIDE POUR TOUS.

Il est surtout une aide morale pour l'enfant et le jeune homme. Elevé dans une connaissance exacte de son milieu humain, comme le recommandent déjà les directives officielles (mais peut-on étudier un milieu en négligeant la langue qui l'exprime et la culture qu'il a produite ?), l'élève de l'Ecole française ouvrira son esprit sur le monde à partir de son pays. L'universalisme de la culture française y trouvera son compte, croyons-nous. Cet enfant, à l'aise dans ses traditions, renouvelées et modernisées, abordera sans déséquilibre psychique les grandes transformations sociales de notre époque. Nous pensons qu'une bonne part du désarroi qui menace la jeunesse française trouve son remède dans cet humanisme enraciné que nous souhaitons établir à l'Ecole.

Enfin, ayant appris quelles ressources il trouvait dans les cultures régionales, si longtemps méconnues et méprisées, le jeune Français pourra-t-il désormais méconnaître les civilisations qu'il est appelé à rencontrer sur sa route ? La culture régionale orientera l'esprit français vers un idéal de fraternité humaine.

## CE QUE NOUS VOULONS ENSEIGNER

Nous ne voulons pas enseigner n'importe quelle variété linguistique pour elle-même. Nous ne voulons pas non plus enfermer l'esprit de nos élèves dans une littérature de clocher. Nous ne nous intéressons, pédagogiquement parlant, qu'à ces langues de France que nous avons définies : le basque, le breton, le catalan, l'occitan et nous ne les envisageons que dans leur généralité culturelle.

Nous voulons donc :

- renouer le contact perdu entre les cultures populaires de France et l'Ecole ;
- relier l'enfant à son milieu par une pédagogie résolument novatrice et le mettre en mesure d'affronter les problèmes sociaux ;
- donner à l'enfant une idée plus démocratique et plus juste de la culture ;
- l'élever jusqu'à la connaissance des chefs-d'œuvre littéraires écrits dans sa langue régionale ;
- nourrir l'enseignement de la langue française par la comparaison constante avec nos langues ;
- rendre perceptibles toutes les relations entre culture nationale et culture régionale qui font le visage vrai, quoique méconnu, de la vie intellectuelle française ;
- perpétuer ainsi, pour le plus grand bien du patrimoine français, des cultures encore florissantes, mais qui risquent de se voir bientôt sacrifiées.

Nous entendons consacrer toutes nos forces à l'élaboration d'un humanisme véritablement moderne, libérer l'intelligence de l'enfant de toutes les cloisons formelles et enrichir la culture française d'une nouvelle vague, partie des couches profondes de la nation.

C'est à ce titre que nous faisons appel non seulement aux défenseurs des richesses régionales, écrivains, artistes, économistes, hommes politiques, mais à tous ceux,

nos collègues enseignants au premier rang, qui ont le souci de l'avenir intellectuel du pays et de son rayonnement.

Que l'on renonce à une injustice grave, qui avait ses excuses, mais que l'on ne peut laisser s'éterniser sans préjudice social pour le pays. Que l'on renonce à cet appauvrissement systématique du capital culturel français auquel on s'est si longtemps résigné.

En conséquence, nous demandons :

1°) Que désormais les maîtres soient formés avec méthode à l'enseignement des civilisations régionales.

2°) Que tous les enfants de France aient quelques notions des civilisations originales qui se sont développées sur le sol national.

3°) Que, dès le premier âge scolaire, on évite de couper le petit Basque, Catalan, Occitan ou Breton de son milieu naturel, et que l'on reconstitue, si besoin est, les liens humains qui l'y rattachent normalement.

4°) Qu'on l'initie par la suite et progressivement à sa culture originale à la fois traditionnelle et intellectuelle.

5°) Qu'au moment où il aborde les problèmes de la culture, on lui enseigne toutes les formes de cette culture, dans le cadre historique et géographique qui est le sien.

6°) Que cet enseignement, pour devenir normal, soit intégré dans les programmes et dans les horaires et qu'une sanction efficace soit prévue aux examens.

7°) Que l'enseignement supérieur forme des élites régionales instruites dans leur culture et capables d'incorporer celles-ci à l'ensemble français.

Août-septembre 1958

*Déclaration adoptée par le XIII<sup>e</sup> Stage de Culture Populaire Bretonne, à Plogoff (Finistère) et par le VII<sup>e</sup> Stage de Pédagogie Occitane, à Uzès (Gard).*

## DOCUMENTS

1. — La guerre aux langues de France .....	13
2. — Jaurès et les langues de France .....	17
3. — La doctrine de l'UNESCO .....	18
4. — A l'Etranger : les solutions apportées au problème du bilinguisme naturel .....	20
5. — Deux propositions de loi .....	22
6. — Tableau sommaire des cultures occitane, bretonne, cata- lane .....	23

## LA GUERRE AUX LANGUES DE FRANCE

### 1° — LES PUNITIONS INFAMANTES

#### LE « SIGNE »

*Un moyen, présenté comme « assez original », de combattre l'usage du provençal par les enfants dans les écoles des Hautes-Alpes :*  
« Le matin, en entrant en classe, le maître remet au premier élève de la division supérieure un sou marqué d'une croix faite au couteau, ou tout autre signe permettant de le reconnaître. Ce sou s'appelle le *Signe*. Il s'agit pour le possesseur, pour le *signeur*, comme disent les élèves, de se débarrasser du sou en le donnant à un autre élève, qu'il aura surpris prononçant seulement un mot de patois ».

B. BOITIAT, Inspecteur primaire à Barcelonnette  
(*Correspondance générale de l'Instruction publique primaire*, 15 octobre 1893) (1).



*Dans son article, M. Boitiat cite l'opinion d'un instituteur placé sous ses ordres :*

« Depuis bientôt deux ans que j'ai introduit le *Signe* dans mon école, je constate des progrès très réels dans la manière dont mes élèves parlent et écrivent le français. Peu à peu, le patois disparaît de l'école, de la cour, de la rue, de la famille même. Chacun y gagne, moi tout le premier, et personne ne proteste contre mon procédé, que j'ai tout lieu de croire bon ».

(1) « Signe », « Signum » ou « Symbole » : rondelle, bobine, poupée ou objet grotesque ; en Bretagne, le Symbole pouvait consister en un sabot que l'enfant devait porter au cou. Le dernier possesseur de l'objet échappait d'une punition exemplaire : verbe « parler breton » ou « patois », corvée, nettoyage des W.C. Dans certaines classes : fouet, coups de règle ; chez les internes : pain sec.



## LE « SYMBOLE »

*Le témoignage d'Anatole Le Braz*

...Il nous était présenté, ce symbole, sous les espèces et apparences d'une rondelle de fer blanc, percée en son milieu d'un trou que traversait une ficelle. Au premier terme suspect que vous laissez échapper, le surveillant vous glissait dans la main ce signe d'infamie. A vous maintenant de vous en défaire, en le passant à un condisciple, astucieusement pris par vous en faute. On gagnait à ce genre d'espionnage de devenir assez vite un excellent apprenti policier. Peut-être est-il permis de penser que ce n'est pas là le but idéal de l'éducation. Le dernier détenteur du symbole, à la fin de la journée, restait une heure après les autres à arroser, à balayer la classe (1).

Récit paru dans le N° 1 du *Bulletin Pédagogique des Instituteurs et Institutrices du Finistère* (1896) (2).

★

## UNE AFFICHE

Texte d'une affiche apposée dans certaines Ecoles confessionnelles il y a une cinquantaine d'années :

IL EST DEFENDU DE CRACHER  
ET DE PARLER BRETON

★

## 2° — LA SITUATION EN BRETAGNE IL Y A 70 ANS

« Un Français fait des lieues à la campagne, dans toute la Basse-Bretagne, sans rencontrer un être humain dont il puisse se faire comprendre autrement que par signes. Naturellement les enfants qui arrivent à l'école ne savent pas le français, et les maîtres qui les reçoivent, et qui souvent ne savent pas le breton, se trouvent aussi embarrassés pour se mettre en communication avec eux que s'ils avaient affaire à des Chinois. »

I. CARRÉ, Inspecteur général de l'Enseignement primaire (*Revue Pédagogique*, N° du 15 mars 1888, et *Méthode Pratique de Langage et de Lecture*, Edit. A. Colin.)

(1) Dans l'école de P..., on interdisait aux enfants, « même aux récréations, de se servir entre eux de la seule langue dans laquelle ils fussent capables de s'exprimer » (A. Le Braz).

(2) Les témoignages abondent de l'usage du « Symbole » à une époque plus récente.

## A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION

Faut-il se servir du breton que savent les enfants pour leur apprendre le français qu'ils ne savent pas, et faire marcher simultanément l'étude des deux langues, le breton dominant d'abord, et le français ensuite ? C'est un système qui serait, dit-on, pratiqué en pays basque, et qui aurait donné de bons résultats. Il aurait été recommandé également, à diverses reprises, par plusieurs inspecteurs généraux, et il ne manque pas de maîtres nés en pays breton, qui seraient disposés à le prôner encore...

...Evidemment un maître qui sait le breton, et qui s'adresse à l'enfant qu'on lui amène dans la langue que celui-ci connaît, lui inspire plus de confiance ; de plus il le comprend et il en est compris, ce qui semble être la première condition pour qu'il puisse commencer son éducation...

I. CARRÉ (article cité).

★

## LA POLITIQUE DE LA « TABLE RASE » L'EMPORTE

« Le petit paysan breton est abandonné à lui-même dès qu'il peut marcher. A peine vêtu, malpropre, il patauge toute la journée par les chemins, mange à l'écart un morceau de pain noir, joue peu et ne parle pas... S'il a huit ans d'âge physiquement, il en a trois à peine pour le développement intellectuel. Y a-t-il lieu, dans ces conditions, de tenir compte des quelques mots bretons qui lui ont suffi pour trainer jusque là une vie aussi rudimentaire ? Je ne le crois pas. *Mieux vaut admettre qu'il ne sait rien et commencer avec lui par le commencement, comme on fait à l'école maternelle.* »

POITRINEAU, Inspecteur d'Académie à Vannes, cité par I. CARRÉ (article cité).

★

## La méthode « maternelle » définie par M. Carré : NE JAMAIS AVOIR RECOURS AU BRETON !

« Il n'est ni nécessaire, ni même utile au maître qu'il connaisse la langue des enfants qu'il instruit, — « puisque jamais il n'aura besoin d'y recourir en classe. » Il y a plus : au point de vue pédagogique, il vaudrait même mieux qu'il ne la sût pas. »

I. CARRÉ

La méthode est imposée dans toute la Basse-Bretagne :  
USAGE EXCLUSIF DU FRANÇAIS !

Pas un mot de breton en classe ni dans les cours de récréation !  
Telle est la formule que nous devons adopter désormais. En l'appliquant comme une règle inviolable, comme un principe qui ne saurait jamais fléchir, nous obtiendrons bientôt le double résultat suivant : d'une part, nos élèves, qui parlent assez leur idiome hors de l'école pour satisfaire leur penchant naturel, se persuaderont que le français suffit à tout, puisque leurs maîtres n'y ont jamais recours, et qu'il est bien vraiment la langue maternelle, la langue nationale ; d'autre part, les maîtres eux-mêmes se pénétreront de cette vérité qu'il n'existe pas de cas où le breton aide au français, et dès lors, ils ne seront jamais tentés d'y recourir.

J. DOSIMONT, Inspecteur d'Académie du Finistère  
(*Bulletin Pédagogique des Instituteurs et Institutrices du Finistère*, n° 11, 1<sup>er</sup> février 1897.) (1)

---

On commet un crime quand on tue une langue. C'est en vain que vous vous disculperez de ce forfait, en prétendant que c'est à ces langues de vivre seules... On tue une langue quand on ne l'enseigne pas... Sera-ce l'honneur de la France d'avoir mené à bout cette extermination des nobles et charmants langages qui ont été ceux de nos pères ?

Camille JULLIAN

★

Rien n'est plus profitable que l'usage de deux langues : c'est ainsi qu'on apprend à ne pas se payer de mots et à pénétrer jusqu'au fond des idées.

Georges DOTTIN,  
Celtisant,  
Ancien Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.

---

(1) Cette note de l'Inspecteur d'Académie du Finistère mettait un terme à un échange de points de vue entre instituteurs du département au sujet de l'emploi du breton dans les écoles primaires. Quelques semaines plus tard, M. Carré revenait en Bretagne compléter ses instructions au sujet de sa méthode, que certains maîtres n'avaient pas bien comprise ou n'avaient « pas su ou voulu appliquer » (Cf. « *Bulletin Pédagogique* » du 1-4-1897).

## JAURÈS ET LES LANGUES DE FRANCE

★

### 1. — A PROPOS DU BASQUE ET DU BRETON :

Quand j'interrogeais les enfants basques jouant sur la plage de Saint-Jean-de-Luz, ils avaient le plus grand plaisir à me nommer dans leur langue le ciel, la mer, le sable, les parties du corps humain, les objets familiers. Mais ils n'avaient pas la moindre idée de sa structure et, quoique plusieurs d'entre eux fussent de bons élèves de nos écoles laïques, ils n'avaient jamais songé à appliquer au langage antique et original qu'ils parlaient dès l'enfance, les procédés d'analyse qu'ils sont habitués à appliquer à la langue française. C'est évidemment que leurs maîtres ne les y avaient point invités. Pourquoi cela et d'où vient ce délaissement ? Puisque ces enfants parlent deux langues pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte de l'une et de l'autre ?

Il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que ces comparaisons ; cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations à l'intelligence. Et l'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue par comparaison avec une autre langue, il saisit mieux le caractère propre de chacune, l'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties et qui lui assure une sorte d'unité organique. Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits...

Jean JAURÈS

(*Revue de l'Enseignement primaire*, 15 octobre 1911)

### 2. — A PROPOS DE L'OCCITAN

Pourquoi ne pas profiter de ce que la plupart des enfants de nos écoles connaissent et parlent encore ce que l'on appelle d'un nom grossier « le patois » ? Ce ne serait pas négliger le français : ce serait le mieux apprendre au contraire que de le comparer familièrement dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, dans ses moyens d'expression, avec le languedocien et le provençal. Ce serait, pour le peuple de la France du Midi, le sujet de l'étude linguistique la plus vivante, la plus familière, la plus féconde pour l'esprit.

Jean JAURÈS

*La Dépêche de Toulouse*, 1911.

# LA DOCTRINE DE L'U. N. E. S. C. O.



## 1° — La langue maternelle et l'enfant

Du point de vue psychologique, elle représente un système de symboles qui fonctionne automatiquement dans son esprit lorsqu'il veut s'exprimer ou comprendre.

Du point de vue sociologique, elle le rattache étroitement à la collectivité dont il fait partie.

Du point de vue pédagogique, elle lui permet d'apprendre plus rapidement qu'il ne ferait dans une autre langue mal connue de lui.

## 2° — Points de vue généraux définis par la réunion d'experts organisée par l'UNESCO en 1951

a) Il convient que les élèves reçoivent leur première instruction dans leur langue maternelle parce que c'est la langue qu'ils comprennent le mieux et que la brèche entre le foyer et l'école sera aussi réduite que possible si on leur fait commencer la vie scolaire dans leur langue maternelle.

b) L'école ne se borne pas à enseigner à l'enfant sa langue maternelle; elle se sert de sa langue maternelle comme de l'instrument le plus efficace pour lui apporter d'autres connaissances.

c) Il convient d'utiliser la langue maternelle aux premiers stades de l'enseignement, même lorsqu'il faut employer une autre langue dans la suite des études. En commençant par donner l'enseignement dans la langue maternelle, on aidera les enfants à passer à l'étude de la seconde langue.

Chacune de ces langues, cependant, représente beaucoup plus qu'un simple ensemble de formes grammaticales et de listes de mots; chacune tend à être le véhicule d'un ensemble de concepts et de traditions qui constituent, dans une large mesure, une culture séparée.

L'emploi de la langue maternelle pour l'acquisition, par l'élève, d'une seconde langue aide par conséquent à créer une base culturelle aussi bien que linguistique.

## 3° — Conclusions générales de la réunion d'experts (1) (trois premiers points)

1. — La langue maternelle est, pour chacun, le moyen naturel d'expression et l'un des premiers besoins de l'individu est de développer pleinement sa capacité d'expression.

2. — Chaque élève devrait commencer ses études scolaires dans sa langue maternelle.

3. — Il n'existe rien dans la structure d'une langue, quelle qu'elle soit, qui l'empêche de devenir un véhicule de la civilisation moderne.

*L'Emploi des Langues Vernaculaires dans l'Enseignement*, UNESCO, 1953.

(*Monographies sur l'Education de Base — VIII.*)

### L'AVIS D'UN PREFET BRETON

*Je sais que les principes généraux des gouvernements sont de combattre l'esprit de province et d'effacer, autant que possible, les divisions résultant des différences de langage. Mais une langue est un peuple. Faire mourir une langue, c'est faire disparaître une individualité de la famille des nations, c'est détruire un système d'entendement, un caractère national, des mœurs, une littérature. La philosophie et la morale condamnent également cette espèce de meurtre.*

LE LOROIS, Préfet du Morbihan (1831).

(1) La réunion comprenait 14 Experts, plus 2 Observateurs des Nations Unies. Le Président était Hollandais, le Vice-Président Anglais; les deux Rapporteurs étaient, l'un le Professeur A. Sauvageot, membre du sous-comité français de l'UNESCO pour l'Education de base, l'autre le Professeur K.-L. Pike (U.S.A.).

Réunis sur mandat de la Conférence générale de l'UNESCO en 1950, les Experts avaient été invités à prendre note d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa quatrième Session, concernant l'emploi des vernaculaires dans les écoles.

L'U.R.S.S. n'était pas représentée à la Réunion des Experts de l'UNESCO en 1951; cependant le Chapitre 1<sup>er</sup> de *L'Emploi des Langues Vernaculaires* donne un extrait d'un Rapport sur ces langues en Union Soviétique (V. ci-après).

## A L'ETRANGER :

*Les solutions apportées  
au problème du Bilinguisme naturel*



### PAYS DE GALLES

**L'avis des autorités ministérielles anglaises  
sur la valeur de la langue et de la culture galloises**

Nous croyons que la langue galloise, la littérature galloise, l'histoire galloise sont le patrimoine individuel de tous les Gallois, hommes et femmes, patrimoine auquel il ne saurait être renoncé sans perte grave et qui ne peut être remplacé par aucune autre chose, même pas par la langue anglaise et sa littérature, comme moyen de culture pour des natures galloises dans un milieu gallois.

La langue d'un peuple est l'expression extérieure de son individualité. Avec la perte de sa langue une partie essentielle de son caractère est pour le moins obscurcie. Dans la littérature d'un peuple sont enchâssés ses habitudes traditionnelles de penser, sa vie, son esprit, ses aspirations, ses visions, son destin. Nous ne désirons pas déprécier la valeur pour les Gallois de leur part dans l'héritage de la langue anglaise et de sa littérature, mais ces choses peuvent être conservées et dûment appréciées sans abandonner leur propre héritage national.

Extraits du Rapport Officiel de la Commission d'Enquête sur la situation et l'enseignement de la Langue galloise, ordonnée par le Ministère de l'Instruction Publique de Grande-Bretagne (1925), rapport publié dans *Welsh in Education and Life* (Official Report, H. M. Stationery Office, édit. 1927.)

### CATALOGNE (Espagne républicaine, 1936)

Aucune convention ne peut justifier la violation des droits de l'enfant, qu'incarnent les droits de la nature. Parmi ces droits, celui de l'enfant de pouvoir user de sa langue propre — celle avec laquelle il est venu à la vie — est reconnu par tout le monde et consacré par les congrès du bilinguisme.

...C'est sur la base de la langue maternelle que doit s'édifier la possession de toutes les autres langues, base la plus vivante et la plus naturelle. Le problème de la langue a donc un double aspect, un aspect de dignité nationale, et un deuxième aspect d'efficacité pédagogique.

(Instructions concernant l'étude de la langue catalane dans la Généralité de Catalogne.)

Barcelone, le 18 septembre 1936.

Louis COMPANYS, Bonaventura GASSOL  
(Texte relevé dans *l'Éducateur Prolétarien*, janvier 1937, Vence, A.-M.).

### U. R. S. S.

**La solution soviétique**

*Dans chaque zone linguistique :  
un bilinguisme basé sur l'étude de la langue maternelle*

« La politique éducative des Soviets, écrit un expert, a tendu à assurer l'enseignement dans les vernaculaires (1); des langues qui n'avaient pas de forme écrite ont été dotées d'alphabets et de grammaires scientifiquement créés : tâche gigantesque et qui se poursuit encore, car il apparaît bien que les grammaires primitives n'étaient que des ébauches. Les alphabets difficiles et mal adaptés ont été remplacés par un alphabet latin plus simple, que remplacèrent plus tard des caractères cyrilliques... »

» Avec l'extension de la scolarité obligatoire qui a passé de quatre à sept ou huit années et la création d'internats pour les élèves des villages éloignés, la connaissance du russe va vraisemblablement s'améliorer... »

» ...Il semble qu'on s'efforce de rendre bilingue une population fière sans doute des réussites nationales mais heureuses d'accéder à la connaissance d'un monde plus vaste par l'intermédiaire du russe. »

« *L'Emploi des Langues vernaculaires dans l'Enseignement* » UNESCO : extrait d'un Rapport de l'expert E. Koutaïssoff (*Literacy and the place of Russian in the non-Slav Republics of the U.S.S.R.*) (Rapport régional sur les langues vernaculaires, n° 21, Paris, Unesco, 1951 ; inédit).

(1) La Monographie de l'UNESCO mentionne qu'« en Union Soviétique, on parle environ 100 langues : 6 langues slaves, 11 langues finnoises, 43 langues caucasiennes, 27 langues turco-tatares, 4 langues mongoles, 1 langue mandchou, enfin quelques langues mineures paléo-asiatiques et samoyèdes. »

## SUISSE

Le modèle du libéralisme est offert depuis longtemps par la Suisse : non seulement l'enseignement est donné dans la langue de la région, mais lorsqu'une minorité est assez importante, elle a une ou des écoles en proportion de son importance numérique.

...La question des langues a été résolue en Suisse avec un esprit de tolérance et d'intelligence qui mérite de servir de modèle à l'Europe. Tolérance d'autant plus remarquable que l'un des groupes a une majorité absolue très forte...

C'est grâce à une organisation prévoyant tous les détails et respectueuse de tous les droits, que la Suisse a pu résoudre à la satisfaction de tous ses habitants la question des langues, que seule l'intolérance des majorités a rendues irritantes dans les pays moins évolués.

A. DAUZAT (*L'Europe Linguistique*)

## DEUX PROPOSITIONS DE LOI (1958)

Le temps n'est plus où des préjugés ridicules avaient cours à propos de nos langues régionales, accusées d'être des facteurs de régression et d'obscurantisme. De plus en plus, au contraire, on porte grand intérêt aux cultures locales, seuls éléments de variété pouvant faire contrepoids aux tendances contemporaines vers un nivellement universel, vers l'abstraction et l'artificial.

Les psychologues et les pédagogues modernes insistent pour que l'enseignement soit adapté au milieu. Dans nos régions bretonne et occitane, la langue régionale est un élément essentiel de la vie quotidienne. En proscrivant cette langue, on privait du même coup l'enseignement d'une part de son support concret : l'acquis pré-scolaire. Il importe de resserrer les contacts entre l'école et la vie.

(Extr. de l'exposé des motifs de la proposition de loi déposée par M. Tinguy-Prigent ; 1958.)

...A l'heure où bilinguisme apparaît à tous comme une technique pédagogique excellente, il serait déplorable de ne pas utiliser le bilinguisme spontané d'un grand nombre d'élèves français.

...N'y a-t-il pas quelque illogisme à refuser à la seule langue bretonne ou occitane ce que l'on a si généreusement accordé à une foule d'autres langues étrangères, comme l'afghan, le norvégien, le serbo-croate, etc., ou de l'Union française, comme le malgache ou l'arabe maghrébin, c'est-à-dire un statut de seconde langue ?

(Extrait de l'exposé des motifs de la proposition de loi déposée par M. A. Coste-Floret ; 1958.)

## CULTURE OCCITANE

Apparition d'une langue et d'une littérature au XI<sup>e</sup> siècle.

### XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles L'EPOQUE CLASSIQUE

Langue unifiée.  
Floraison littéraire et artistique. Les TROUBADOURS, initiateurs de la poésie et de la sensibilité moderne.  
La littérature narrative occitane et les romans de la Table Ronde.  
La littérature religieuse. Le roman de « Flamenca ».

### XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles L'AGE VULGAIRE

Littérature morale, religieuse, philosophique ; chroniques.  
Langue classique perpétuée ; maintenance de la langue administrative.

### XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

Renaissance poétique parallèle à la Renaissance française — âge baroque — langue dialectale.  
Le Théâtre de la Passion et des Mystères. Le Théâtre populaire.

### XVIII<sup>e</sup>-Début du XIX<sup>e</sup> siècle

Littérature populaire — lente redécouverte des Troubadours par la critique française — influence des érudits occitans sur le Romantisme à l'étranger — progrès de l'usage littéraire.  
Les poètes ouvriers.  
Survie de la langue parlée.

### XIX<sup>e</sup> siècle RENAISSANCE

La littérature félibréenne : la Provence (Mistral, Aubanel).  
Généralisation du mouvement à toute l'Occitanie : les grandes œuvres de 1900. Les fêtes latines. Les idées fédéralistes. Les relations entre Félibres et Catalans.

### XX<sup>e</sup> siècle

La prise de conscience linguistique occitane (Perbosc).  
Les nouvelles générations. Le développement des genres littéraires : théâtre, roman. La naissance d'une véritable critique littéraire occitane : rôle des Revues.

Enseignement de l'occitan : Tentatives isolées d'enseignement. Enseignement par correspondance. *A la Libération* : Création du « Groupe Antonin Perbosc » par des enseignants publics. L'Institut d'Etudes Occitanes et la création d'une section pédagogique organisant des stages, un concours scolaire et publiant une revue spécialisée et des manuels. Action populaire par la radio.

## CULTURE BRETONNE

### VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles PÉRIODE DU VIEUX-BRETON

Identité de langue et de culture, à l'origine, des deux côtés de la Manche (Galles-Cornwall et Bretagne armoricaine). Ecole poétique commune. Seuls textes conservés : d'origine galloise (éléments des romans bretons qui répandront sur l'Europe l'influence de la « matière de Bretagne »).

### XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles PÉRIODE DU MOYEN-BRETON

Poésie et Théâtre (Mystères). Métrique savante (rimes internes). Littérature religieuse, ou d'inspiration légendaire. Premiers vocabulaires.

### A partir du XVII<sup>e</sup> siècle PÉRIODE DU BRETON MODERNE

A) De la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècles :  
Fixation de la langue écrite (réforme Maunoir, 1659) ; nombreux dictionnaires. Littérature religieuse. Poèmes profanes. Persistance des Mystères, mais poétique complexe du Moyen-Breton perdue. Textes de propagande en breton (Révolution).

#### B) XIX<sup>e</sup> siècle : RENAISSANCE

Deux grands événements : travaux de Le Gonidec, unifiant la langue littéraire : parution du « Barzaz-Breiz » (1839), œuvre qui a des échos dans toute l'Europe littéraire, éveille de nombreuses vocations de poètes, conteurs, chercheurs. Revues littéraires et populaires en langue bretonne. Collecte d'une moisson extraordinaire de Chants, Contes, « Mystères » (toujours joués).

#### C) XX<sup>e</sup> siècle :

##### Nouvelles étapes de la Renaissance littéraire culturelle bretonne

La littérature bretonne s'est ouverte des voies nouvelles dans tous les domaines de la pensée et de l'art ; la langue, définitivement fixée et dotée d'une orthographe phonétique modèle, mais simple, est devenue apte à servir d'instrument de culture. Renaissance des arts populaires traditionnels (musique, danses, etc...), autres formes de la culture bretonne.

**ENSEIGNEMENT DU BRETON :** des hommes appartenant à tous les secteurs de l'opinion ont défendu et soutiennent toujours la cause de l'enseignement du breton. Quelques dates : 1933 (fondation d'*Ar Falz* : Enseignants publics défenseurs du breton) ; — 1936-39 : Municipalités et Conseils généraux se prononcent pour l'enseignement du breton ; — A la Libération : résurrection d'*Ar Falz*, création de l'*Unvaniez Difennourien ar Brezonneg*, transformée en 1953 en *Fondation Culturelle Bretonne*. Chaque année : « Journée de la Langue Bretonne », patronnée par toutes les autorités régionales, y compris les autorités universitaires. Action populaire pour la culture bretonne.

## CULTURE CATALANE

Confondue avec la culture occitane et sa langue classique jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

### XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles L'ÂGE CLASSIQUE

Langue nationale du Royaume d'Aragon.  
Chroniques, histoire, prose narrative, poésie, philosophie, humanisme : Ramon Llull, R. Muntaner, Bernat Metge, Jordi de Sant Jordi, Ausiàs March.

### XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles

Langue toujours vivante et écrite.  
Littérature populaire ; littérature religieuse.

### XIX<sup>e</sup> siècle RENAISSANCE

#### « L'Oda a la Pàtria » d'Aribau.

Littérature renaissante sous tous ses aspects : poésie, théâtre, prose scientifique et journalistique.

Progrès de la langue parlée.

Établissement d'une culture moderne. Renaissance des Jeux Floraux. Relations entre les écrivains Catalans et les Félibres. Balaguer, Verdager, Maragall.

### XX<sup>e</sup> siècle

Fixation totale de la langue écrite.

Développement de la littérature.

Le catalan, langue officielle, langue scientifique et langue d'enseignement en Espagne (1931-1939).

Après plusieurs années d'interdiction, reprise des éditions en langue catalane : anthologies poétiques, en prose, œuvres rééditées. Les écrivains catalans en exil ; la publication de revues littéraires.

La poésie catalane en Roussillon : influence de J.-S. Pons sur la poésie occitane moderne.

# Institut d'Etudes Occitanes

**Publications pédagogiques.** — Cahiers pédagogiques trimestriels. Manuels : *Per jòia recomençar*, classiques occitans, *De la langue au pays*. En préparation : Livres pour le 1<sup>er</sup> degré, Histoire de la littérature occitane par les textes.

**Editions en langue occitane ou bilingue :** Collection «*Prose*» : Nouvelles et romans. — Collection théâtre «*Messatges*» : Cahiers et œuvres. — Collection théâtre : pièces diverses.

**Concours interscolaire annuel.**

**Stages pédagogiques et culturels :** Stage normal annuel de recrutement et de formation : langue, littérature, chant, danse.

Stage de formation théâtrale.

Stage de perfectionnement.

**INSTITUT D'ETUDES OCCITANES**

1, rue Lafaille — TOULOUSE — Tél. : MATabiau 77-82

---

## AR FALZ

**MOUVEMENT DE LA CULTURE POPULAIRE BRETONNE  
INSTITUTEURS ET PROFESSEURS LAIQUES BRETONS**

**PUBLICATIONS :** Revue bimestrielle ; éditions diverses pédagogiques, théâtrales, musicales.

**Stages de culture populaire bretonne :** chaque été pendant deux à trois semaines. — **Activités :** étude de la langue bretonne, des chants et danses populaires, de la musique instrumentale traditionnelle ; enquêtes d'ethnographie ; conférences ; excursions. **Inscriptions reçues dès à présent pour le XIV<sup>e</sup> stage (Été 1959).**

**Concours interscolaires et populaires de langue bretonne.**

**Cours de breton par correspondance.** — Service «*Théâtre populaire*», à la disposition des amicales laïques.

**AR FALZ.** — Revue culturelle et pédagogique bilingue. **ABONNEMENT :** 750 fr. pour six numéros (format 21×27), de 16 à 24 pages. — Numéro sur demande.

«*AR FALZ*», 71 bis, rue Jules-Guesde, BREST (Finistère)  
C.C.P. 430-20, Rennes.